

# CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 17 octobre 1975

La séance est ouverte à 11 heures.

## AFFAIRES COURANTES

[Français]

### LES FINANCES

ON PROPOSE L'ÉMISSION DE CRÉDITS AU COÛT  
D'ADMINISTRATION PAR LA BANQUE DU CANADA—RECOURS  
À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Eudore Allard (Rimouski):** Monsieur le président, en vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement, je demande le consentement unanime de la Chambre pour discuter d'une question urgente et importante.

Étant donné que le but principal de la Banque du Canada est de contrôler le crédit dans l'intérêt de la vie économique de toute la population, et qu'il s'agit d'une institution dont la ligne de conduite est dictée par le gouvernement, je propose, appuyé par l'honorable député d'Abitibi (M. Laprise):

Que cette Chambre mette tout en œuvre afin que la Banque du Canada puisse jouer adéquatement son rôle et cela, en orientant sa politique d'émission du crédit en faveur du développement de l'économie du pays et en permettant des émissions de crédit au coût administratif dans le domaine public et parapublic.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. La Chambre a entendu la motion de l'honorable député. En vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement, cette motion requiert le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

**Des voix:** Oui.

**Des voix:** Non.

**M. l'Orateur:** Il n'y a pas consentement unanime; la motion ne peut donc pas être proposée.

## QUESTIONS ORALES

[Traduction]

### LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LA COMMISSION ANTI-INFLATION—LES NOMS DE  
L'ADMINISTRATEUR ET DES MEMBRES

**L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au premier ministre au sujet du programme de modération. Le gouvernement a-t-il décidé qui ferait partie de la Commission anti-inflation, outre les deux personnes de marque déjà nommées, et qui sera l'administrateur? Si ces décisions n'ont pas encore été prises, quand pouvons-nous compter être renseignés?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, nous avons nommé d'autres membres de la Commission par voie de décret du conseil, mais je crois qu'il serait préférable de nommer tous les membres avant de faire l'annonce.

### LA LUTTE CONTRE L'INFLATION—LA POSITION DES PROVINCES

**L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition):** Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Comme nous abordons aujourd'hui l'étude de la mesure législative découlant du Livre blanc, le premier ministre pourrait-il nous indiquer quand nous pouvons attendre cette information et nous fournir plus de précisions sur les réactions des diverses provinces, dont le rôle sera important dans l'application de ce programme? A-t-il, par exemple, reçu une réponse directe du premier ministre de la Colombie-Britannique, M. Barrett, qui, paraît-il, se serait prononcé contre certains aspects du programme? Le premier ministre est-il en mesure de nous fournir des renseignements précis concernant la réaction des provinces, car nous sommes sur le point d'entamer l'étude du projet de loi?

● (1110)

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Non, monsieur l'Orateur, je ne suis pas en mesure de le faire. J'ai écrit aux premiers ministres des provinces depuis la réunion de lundi dernier, je crois, leur suggérant un jour de la semaine prochaine pour les rencontres entre les ministres provinciaux et fédéraux des Finances et autres ministres. Je m'attends à ce qu'ils posent alors des questions précises sur l'application du programme et la façon dont il pourra améliorer la situation économique. Nous connaissons alors mieux leur position. Entre-temps, je n'ai rien à ajouter à ce que j'ai dit à la Chambre hier. Le seul premier ministre provincial qui a discuté de la question avec moi depuis lundi est M. Bourassa. Il a téléphoné et exprimé son intention de coopérer et, aux termes de la loi, d'établir dans sa province les institutions nécessaires à l'application de certaines directives.

**M. Stanfield:** Monsieur l'Orateur, puis-je poser au premier ministre une autre question supplémentaire? Pourrait-il préciser davantage la position du premier ministre Bourassa, notamment en ce qui concerne l'envergure du programme que le gouvernement québécois désire appliquer lui-même? Le premier ministre du Québec a-t-il manifesté le désir d'établir au Québec une commission qui se chargera au Québec de remplir des fonctions confiées à la commission fédérale ailleurs au Canada?

**M. Trudeau:** Monsieur l'Orateur, j'ai été aussi précis avec la Chambre que le premier ministre l'a été avec moi. Il a eu la courtoisie de me faire part globalement de ses intentions. Je le répète, tout cela sera précisé dans le moindre détail à l'occasion de la réunion fédérale-provinciale des ministres dont je viens de parler. A en juger d'après notre rencontre de lundi dernier, s'il est une chose dont les premiers ministres ne doutent pas, c'est que le